

Lycée-Collège Carnot
145 bld Malesherbes
75017 Paris
Tél:01.56.21.36.36

Paris, le 08 avril 2019

Le Chef d'Etablissement
aux
Parents d'élèves de Première

LA COURSE CONTRE LA FAIM "édition 2019"



Le mercredi 17 avril 2019 matin, toutes les classes de première participeront à la 22^{ème} édition de LA COURSE CONTRE LA FAIM, organisée par l'association Action contre la Faim.

Chaque année, la Course Contre la Faim sensibilise les jeunes au problème de la sous-nutrition dans le monde, puis les mobilise contre ce fléau lors **d'une course solidaire**. Elle leur permet de s'impliquer concrètement dans une action de solidarité et leur prouve que chacun peut agir à son niveau, quel que soit son âge. Le lien ci-dessous vous permet de découvrir ce projet:

<https://www.actioncontrelafaim.org/nous-aider/course-contre-la-faim/>

Cette année encore, plus de 1000 établissements scolaires, en France et à l'étranger, participeront à ce projet unique et plus de 260 000 jeunes vont courir pour venir en aide aux populations les plus démunies.

1- Jeudi 21 mars 2019 a eu lieu une séance de sensibilisation et recherche de parrain

Pour expliquer aux élèves le problème de la sous-nutrition dans le monde, des séances de sensibilisation ont été organisées au lycée. Elles ont été assurées par une responsable de l'association et ont été l'occasion d'échanges avec les élèves. A l'issue de la séance, chacun d'entre eux est parti à la recherche de parrains qui lui promettent un don par tour parcouru le jour de la course (0,50 cts, 1€, 2€, 3€...).

2- Le 17 avril 2019 : la course

Les élèves prennent le départ de la Course contre la Faim organisée par l'établissement au stade Faber (17-19 avenue de la Porte de Villiers 17ème). La Course contre la Faim n'est pas une compétition. Chaque élève fait de son mieux et court à son rythme. L'établissement se charge de comptabiliser le nombre de tours effectués.

3- Dans les 15 jours suivant la course

L'élève collecte les dons promis auprès de ses parrains. En tant que parrain, vous vous engagez à multiplier votre promesse de don par le nombre de tours effectués (4 mn de course au maximum). Le nombre de tours sera validé par l'établissement, le jour de la course.

4- Les élèves rapportent les dons

C'est ensuite l'établissement qui se charge de reverser la somme globale au siège d'Action contre la Faim. Une fois les dons enregistrés, Action contre la Faim envoie directement aux parrains un reçu fiscal pour tout don supérieur ou égal à 8 euros. Le reçu fiscal permet de bénéficier d'une réduction d'impôts correspondant à 75% du montant versé, dans la limite de 526 €.

POUR QUE CETTE COURSE SOIT UN REEL SUCCES, LES PARENTS D'ELEVE PEUVENT NOUS AIDER :

- **en aidant et en encourageant leur enfant dans la recherche de parrains,**
- **en aidant l'établissement à organiser la course le mercredi 17 avril matin (entre 8h et 13h) au stade Faber Porte de Champerret.**

Si vous êtes disponible, nous vous remercions de contacter Mme GASNIER, CPE : cpecarnot@gmail.com

Nous vous remercions d'avance de l'attention que vous porterez à ce projet et comptons sur votre soutien !

Le Provisieur